

L'Université Rennes 2 vote une motion condamnant le recours du gouvernement au 49-3 (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/luniversite-rennes-2-vote-motion-condamnant-recours-gouvernement-493>)

Le conseil académique de Rennes 2 condamne le recours à l'article 49-3 de la constitution par le gouvernement pour faire passer en force sa réforme des retraites malgré l'opposition de la majorité des Français-es et de l'Assemblée nationale.

Le conseil académique de Rennes 2 apporte son soutien à la mobilisation en cours contre ce projet de loi anti-social qui va impacter l'ensemble de notre communauté universitaire, à court, moyen ou long terme.

Le conseil académique de Rennes 2 appelle la première ministre à démissionner et le président de la république à retirer cette réforme.